



Commune de Labrousse
3 place de la Fontaine
15130 LABROUSSE

Département

CANTAL

Arrondissement

AURILLAC

Canton

VIC-SUR-GERE

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LABROUSSE

Séance du 27 janvier 2026

Délibération n° DEL_2026_04

Nombre de conseillers :

En exercice : 14

Présents : 12

Votants : 12

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept du mois de janvier, le Conseil Municipal de la commune de Labrousse dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle de réunion de la mairie 3 place de la fontaine 15130 Labrousse, sous la présidence de Monsieur Gérard PRADAL, Maire.

Date de la convocation du Conseil : 16 janvier 2026

Présent(s) : AURATUS Eric, BADUEL Sébastien, BRUEL Marcel, CHASSAGNE Chrystel, DAUDE Thierry, LAMOUREUX Nicolas, OUSTRY Michel, PRADAL Gérard, PUYBOUFFAT Delphine, NOËL Géraud, THER Benoit, TOURLAN Anne.

Absent(s) : MALGOUZOU Nathalie, AMARAL Emmanuelle,

Secrétaire de Séance : Michel OUSTRY

Objet de la délibération : LOYER LOCATION ANCIEN BUREAU ADMR – MR BADUEL

DÉLIBERATION

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du souhait de Monsieur Sébastien BADUEL de pouvoir louer de manière mensuelle les anciens bureaux de l'ADMR situés 1, Route du Goul pour en faire un bureau.

Le montant de ce loyer pourrait être de 20€ par mois.

Un bail sera établi.

DÉCISION

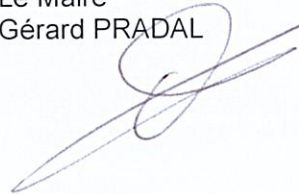
Après proposition par Monsieur le Maire de mettre en application ces dispositions et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'accepter les conditions exposées ci-dessus.

Pour : 12
Contre : 00
Abstention : 00

Emis et rendu exécutoire le : 27 janvier 2026
Reçu en préfecture le : 29 janvier 2026
Publié ou notifié le : 29 janvier 2026

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme :
En Mairie le, 27 janvier 2026

Le Maire
Gérard PRADAL



Le secrétaire de séance
Michel OUSTRY

